



Ecole Libre Subventionnée Saint-Joseph
Place de l'Eglise, 9
5190 SPY

tél : 071/785730
st.joseph.spy@skynet.be

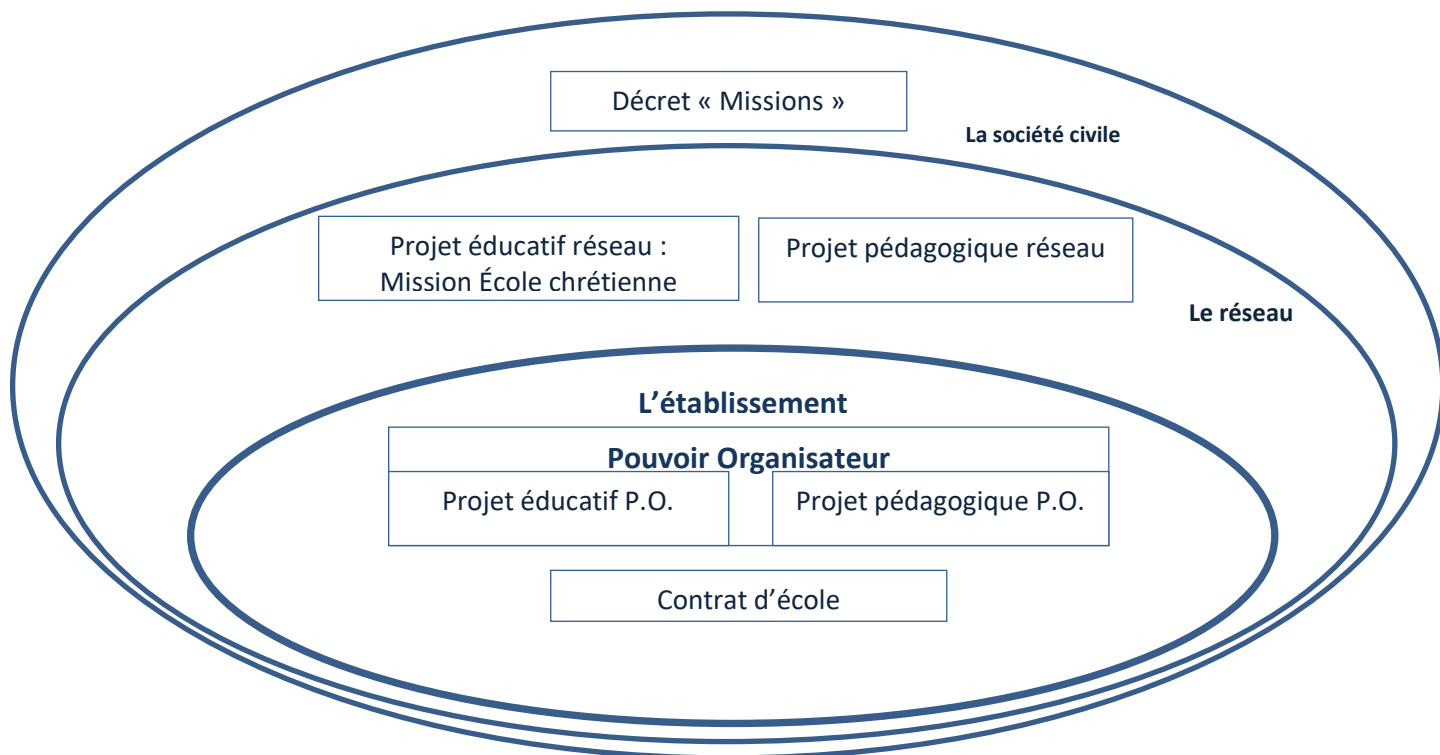


Projets éducatif & pédagogique du Pouvoir Organisateur

« L'enfant a droit à une éducation. Cette éducation doit contribuer à sa culture générale, lui permettre, dans des conditions d'égalités de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales et de devenir une personne responsable dans la société. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la mission de son éducation et de son orientation. »

Extrait de la déclaration des droits de l'enfant. Préambule.

Ce document contient les **projets éducatif & pédagogique** du Pouvoir Organisateur de notre école. Ils ont été rédigés dans le cadre des projets éducatif et pédagogique de notre réseau d'enseignement, et ont pour destination de servir à l'élaboration du **projet d'établissement**, ainsi que de référence accessible à tous les membres de la communauté éducative et aux élèves.



1. Notre Pouvoir Organisateur.

Notre Pouvoir Organisateur fût fondé par la Paroisse St-Amand de Spy, avec l'aide des frères des écoles chrétiennes.

Il assume la tradition spirituelle et pédagogique de ses fondateurs et l'actualise dans le temps présent. Il organise une école catholique d'enseignement fondamental ordinaire, maternel et primaire : l'école Saint-Joseph.

Il a le statut d'asbl et est composé de personnes de bonne volonté qui s'engagent vis-à-vis de la communauté Paroissiale dans la vie scolaire de celle-ci. Le curé de la Paroisse en est membre de droit. Les autres membres se renouvellent par cooptation.

Il a un rôle de **gestion financière** (répartition des subsides versés par l'état pour chaque enfant fréquentant l'école et recherche des finances nécessaires pour l'entretien ou la construction de locaux), et de **responsabilité scolaire** (désigne et nomme les membres du personnel enseignant et donne à la direction les lignes de force de l'organisation de l'enseignement).

Il est la pierre angulaire et le seul organe apte à prendre les décisions qui engagent la responsabilité de l'école.

Il réalise la liaison nécessaire et obligatoire avec les différentes composantes de la communauté scolaire, qui toutes, concourent au même but.

La direction anime le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans son école. À cette fin, elle en gère quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

Les élèves sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et formulent peu à peu leur projet personnel.

Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement.

Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence.

2. La tâche d'éducation

2.1 Les objectifs éducatifs peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- **Former la personne**

L'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions ;

L'école se propose d'abord de développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture artistiques, littéraires, scientifiques et techniques. L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille ; elle le considère dans sa singularité. Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.

- **Former l'acteur de la vie économique**

L'école doit donner à tous des **chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie** économique, sociale et culturelle, par l'acquisition de **savoirs et de compétences** ;

L'école veut ensuite assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisant au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

- **Former le citoyen**

L'école doit assurer l'apprentissage d'une **citoyenneté responsable**.

L'école vise enfin à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

2.2 **L'école chrétienne accueille** volontiers ceux qui se présentent à elle ; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause : chrétiens et fidèles d'autres religions, croyants et non-croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Église. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école.

L'école chrétienne traite ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience en s'interdisant toute manipulation ou violence morale.

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative :

- Celle d'éduquer en enseignant ;
- Celle de faire œuvre de l'évangile en éduquant.

Ces objectifs se traduisent plus concrètement comme suit :

- Éveiller la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité (corporelles, intellectuelles, affectives, sociales et spirituelles) ;
- Mettre chacun en rapport avec les œuvres de la culture (artistiques, littéraires, scientifiques et techniques) ;
- Accueillir l'enfant dans sa singularité ;
- Accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin ;
- Aider les jeunes à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté ;
- Les aider à devenir des acteurs responsables, efficaces et créatifs.

Ils se poursuivront

- Dans l'activité même d'enseigner ;
- Dans la façon de vivre les relations entre personnes ;
- Dans les lieux et les moments de ressourcement, de prière, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage ;
- En accueillant tous ceux qui se présentent à l'école ;
- En développant au sein de l'école des pratiques démocratiques ;
- En offrant à chacun la liberté de construire sa propre identité.

3. La tâche de formation

Le projet pédagogique de l'école chrétienne constitue un ensemble de **convictions pédagogiques** et de moyens généraux qui permettent d'atteindre ces objectifs.

Les convictions vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Une telle pédagogie est :

Construire sur le sens, c'est-à-dire

- Centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école et les enseignants doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec les autres, s'auto-évalue ;
- Enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement ;
- Axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques ;
- Orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle ;
- Ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences ;

Centrée sur la coopération et le partage, c'est-à-dire

- Fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie ;
- Appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect des règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées ;
- Soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale ;

Respectueuse des différences, c'est-à-dire qu'elle

- Reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes ;
- Assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement ;
- Varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives) ;
- Accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun ;
- Permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions motrices, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses ;
- Respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques, offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu Jésus, celle de rejoindre à l'endroit du chemin où il se trouve.

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une **équipe éducative** consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à **rompre la rigidité** de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- Les enseignants, la direction et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs ;
- Ils œuvrent ensemble à la maîtrise par des élèves de la langue française, orale et écrite ;
- Ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication ;
- Ils favorisent la créativité ;
- Ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir de la place de l'affectivité, du désir et des émotions ;
- Ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe ;
- Ils transforment la gestion du temps et de l'espace ;
- Ils décloisonnent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire ;
- Ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages ;
- Ils pratiquent l'évaluation formative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus ;
- Ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école ;
- Ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue ;
- Ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés ;
- Ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.

Les moyens cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs ; ils constituent un cadre de réflexion sur des préoccupations dont les enseignants conserveront le souci.